

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: REVATOP 12%

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: CH-2022-0024

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0029295-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

REVATOP 12%
Rattrapage piscine Hors Sol
REVA-SPA Booster

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Mareva Piscines et Filtrations
	Adresse	25 avenue Marie Curie ZI du Bois de Leuze 13310 Saint Martin de Crau France
Numéro de l'autorisation	CH-2022-0024	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0029295-0000	
Date de l'autorisation	25/08/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	01/07/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	MAREVA PISCINES ET FILTRATIONS
Adresse du fabricant	ZI du Bois de Leuze, 25, rue Marie Curie 13310 Saint-Martin de Crau France
Emplacement des sites de fabrication	ZI du Bois de Leuze, 25, rue Marie Curie 13310 Saint-Martin de Crau France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Arkéma
Adresse du fabricant	420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes France
Emplacement des sites de fabrication	Arkéma France – RN 85, BP1 38560 Jarrie France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	11,97
Phosphoric Acid		Substance non active	7664-38-2	616-646-7	0,0083

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut aggraver un incendie; comburant</p> <p>Provoque des lésions oculaires graves.</p>
Conseils de prudence	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.</p> <p>Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux, du visage.</p>

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)

Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Algicide for pools

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pseudokirchneriella subcapitata
Nom commun: Green algae
Stade de développement: cells

Nom scientifique: Chlorella vulgaris
Nom commun: Green algae
Stade de développement: cells

Nom scientifique: Chlamydomonas reinhardtii
Nom commun: Green algae
Stade de développement: cells

Nom scientifique: green algae
Nom commun: Green algae
Stade de développement: cells

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

REVATOP 12% prévient la croissance des algues vertes, pour au moins 4 jours, dans l'eau des piscines privées (permanentes ou non-permanente pour usage privé ou collectif (tel que des complexes sportifs, des hôtels ou des campings))
A n'utiliser que dans des piscines équipées d'un système de filtration

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Verser

Description détaillée:

Application manuelle par vidange de bidons (1 L et 5 L) ou application par un système de dosage professionnel (volumes de 10 L et 20 L) directement à la surface de l'eau dans la piscine (de préférence devant les buses de refoulement de la filtration) et de manière à prévenir toutes projections ou éclaboussures de liquide.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 3L de REVATOP 12% pour 10 m3 d'eau de piscine équivalent à une concentration en substance active de 37.51 mg H2O2/L considéré une densité produit de 1.04210 m3 d'eau de piscine.
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
Le produit est prêt à l'emploi

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel
Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

HDPE opaque ou translucide blanc ou bleu.
Fermeture: bouchon à vis avec évent, refermable et avec sécurité enfants
Volume des bidons pour les non professionnels: 1L, 5L.
Volumes des bidons pour les professionnels: 10L, 20L.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Suivre les instructions d'utilisation.

POUR UTILISATEURS NON PROFESSIONNELS (bidons de 1 et 5 l):

Step 1 : en prévision du traitement avec REVATOP 12%

- Assurer vous de l'absence de baigneurs (traiter de préférence en soirée).
- Contrôler que le pH de l'eau du bassin soit entre 6.9 - 7.7. Ajuster le pH si nécessaire. La filtration doit être en marche continue.
- Assurer vous qu'aucun dépôt d'algues n'est présent sur les parois ou le sol de la piscine.

Step 2 : Traitement avec REVATOP 12%

1 et 5 L pour utilisateurs non professionnels:

Doser 3L de REVATOP 12% pour 10m³ d'eau de piscine. Afin d'éviter toute projection, le produit doit être versé directement dans l'eau en positionnant le goulot du bidon au niveau de l'eau. Ajouter le produit devant les buses de refoulement de la filtration afin de permettre la dilution rapide du produit dans le bassin. Ajouter la quantité requise de REVATOP 12% selon le volume de votre piscine. Ne pas verser le produit directement dans le skimmer. Ce produit n'est pas efficace dans les eaux très vertes.

10 et 20 L pour utilisateurs professionnels:

Doser 3L de REVATOP 12% pour 10m³ d'eau de piscine avec une pompe doseuse ou tout autre mécanisme de dosage professionnel en évitant toute projection ou éclaboussure de liquide. Injecter la quantité requise de produit selon le volume de la piscine. Quand le produit est injecté, stopper le système de dosage. Ne pas verser le produit directement dans les skimmers. Ce produit n'est pas efficace dans les eaux très vertes.

5.2. Mesures de gestion des risques

Pour les utilisateurs professionnels:

L'utilisation d'une protection oculaire durant la manipulation du produit est obligatoire.

Pour les utilisateurs professionnels et les utilisateurs non-professionnels :

Se laver les mains après utilisation.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter les éclaboussures et les projections durant la manipulation du produit.

Ne pas vidanger l'eau de la piscine directement sur les sols dans les 15 jours après le traitement.

Ne pas vidanger l'eau de la piscine directement dans les eaux de surface.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de consultation médicale, conserver le bidon ou l'étiquette du produit.

- EN CAS INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner de l'eau ou à boire si la victime est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale

- EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison ou un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlever tout vêtement contaminé et laver les avant réutilisation. Continuer à rincer pendant 15 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer les yeux pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

- Ne pas déverser le produit pur dans les eaux de surface ou dans les égouts

- En cas de pollution des lacs ou des égouts, informer les autorités en accord avec les réglementations locales.

- Stopper / contenir toute fuite du produit si possible

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne jamais remettre le produit écoulé (après un déversement) dans les bidons à cause du risque de décomposition.

- Rincer plusieurs fois le bidon avec de l'eau avant l'élimination. L'eau de rinçage doit être vidangée dans la piscine.

- Ne jamais remettre le bidon utilisé dans son emballage d'origine.

- Éliminer le contenu / le récipient partiellement vide dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente. Après utilisation conforme aux instructions du produit, éliminer le récipient entièrement vide avec les déchets urbains

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons ou alimentation pour animaux

- Tenir à l'écart des enfants et des animaux de compagnie

- Stocker dans un endroit ventilé avec le bouchon orienté vers le haut. Le produit doit être stocké à des températures comprises entre 5 et 30°C

- Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil.

- Durée de conservation: 4 ans.

6. Autres informations

